

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 17 octobre 2024

Convocation du :	11 octobre 2024
Date d'affichage :	11 octobre 2024
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	11
Votants :	17

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2024/10/65 (Nomenclature 7.1)

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - GUILLOU-COROUGE Françoise - AUBRY Charlène - GUILLEMOT Sébastien - MORIN Sabine - POISSON François - BOQUEHO Stéphanie

Absents excusés : QUEMARD Bertrand, RUEN Pauline, COISY Thierry, HELLARD Hugo, LE BUHAN Erwan, CHATTARD-GISSEROT Thibault, LE BRIS Isabelle, LE CHANU Fabienne, REPERANT Thibault et LE FUR Corentin.

Procuration :

COISY Thierry à HAMON Jean-Paul
QUEMARD Bertrand à MAUJARRET Marie-Madeleine
LE CHANU Fabienne à AUBRY Charlène
REPERANT Thibault à CARRO Nicolas
CHATTARD-GISSEROT Thibault à THERIN Emmanuel
LE FUR Corentin à GUILLOU-COROUGE Françoise

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame Marie-Madeleine MAUJARRET.

Décision budgétaire modificative n°1

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la ville de Quintin en date du 04 avril 2024,

Monsieur Jean-Paul HAMON propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2024 :

- d'une part la comptabilisation des amortissements de subventions en section d'investissement,
- d'autre part dans le cadre de l'affaire portée par M. JIMENEZ contre la commune de Quintin au titre d'une requête en annulation présenté devant le tribunal administratif de Rennes le 09 juillet 2024 et nécessitant de prévoir une provision supplémentaire pour créances douteuses au chapitre 68 de la section de fonctionnement de 20 100 € :

Section d'investissement :

	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits
Ch. – 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
Art. – 13911 Amortissements de subventions d'investissement de l'Etat	10 800.00€	
Art. – 13912 Amortissements de subventions d'investissement de la Région	1 200.00€	
Art. – 13913 Amortissements de subventions d'investissement du Département	900.00 €	
Art. – 13918 Amortissements de subventions d'investissement Autres		1 600.00 €
Ch. – 21 Immobilisations Corporelles		
Art. – 21318 Constructions Autres Bâtiments Publics		11 300.00 €
Solde de la section en dépenses		0 €

Section de fonctionnement :

	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits
RECETTES		
Ch. – 042 Opérations d’ordre de transfert entre sections		
Art. – 777 Quote part des subventions d’investissements transférées	11 300.00€	
DEPENSES		
Chapitre 011 Charges à caractère général	- 6 500.00 €	
Art. – 6284 Redevances pour services rendus		10 000.00 €
Art. – 63512 Taxes foncières	3 500.00 €	
Ch. – 65 Autres charges de gestion courante	- 2 300.00 €	
Art. – 6541 Créances admises en non-valeur		1 800.00 €
Art. – 6542 Créances éteintes		500.00 €
Ch. – 68 Dotations amortissements, dépréciations et provisions	+ 20 100.00 €	
Art. – 6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants	20 100.00 €	
Solde de la section		0 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité :

- D’autoriser la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire
Nicolas CARRO



La secrétaire de séance,
Marie-Madeleine MAUJARRET